

Le petit Killémois

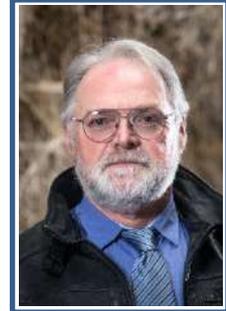
Mesdames, Messieurs

Décembre 2021

Chères Killémoises, chers Killémois

Nous voilà déjà en décembre, l'année qui se termine, nous a encore bouleversés dans nos habitudes à cause du Covid-19.

Le taux d'incidence de l'évolution du virus repart à la hausse, comme vous le savez.



Nos enfants ont dû reprendre le masque à l'école. Je ne peux donc que vous demandez de continuer d'observer scrupuleusement les gestes barrières.

La vaccination reste, à mon sens, la meilleure parade à la crise sanitaire que nous vivons. Je conseille donc à toutes les personnes non vaccinées de faire ce vaccin.

Malgré toutes ces contraintes dues au Covid-19, certains de nos projets ont vu le jour. Après analyse des offres, les travaux ont démarré au printemps et sont à présent réalisés.

Dans ce bulletin municipal, nous avons essayé de vous donner un maximum d'informations sur la vie communale et sur nos actions municipales menées au cours de cette année.

Je tiens au passage à remercier les membres de la commission communication qui l'a réalisé.

Enfin, chères habitantes chers habitants, je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Au nom de l'équipe municipale et de moi-même, je vous adresse à tous mes vœux de bonne santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2022.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Vive Killlem

Votre maire

Jean-Luc Vanbaelinghem

Au revoir Christian

Le patron du café « Chez Noye »

s'en est allé vendredi 14 mai 2021 à l'âge de 68 ans



Christian DENAEYER était une figure emblématique du village, toujours vêtu de chemises hawaïennes qu'il ne quittait jamais.

Dans son café, les clients pouvaient admirer des photos d'Obélix, personnage à qui ils avaient l'habitude de le comparer. « *Il avait une moustache semblable* ».

Situé face à l'usine de lin, il faisait partie intégrante de la Route du lin depuis sa création, son établissement « *Café rando* » accueillait des randonneurs et promeneurs à la découverte de la campagne flamande.

Cadeaux de fin d'année scolaire



Ce jeudi 01 juillet 2021, la commune a distribué un cadeau de fin d'année à chaque élève des classes primaires de Killeem.

Ces présents furent remis par quelques élus et membres de l'association des parents d'élèves.

C'est le moment de dire au revoir aux CM2

Ils quittent en effet l'école du village pour rejoindre le collège à la rentrée, la commune et l'association des parents d'élèves leur ont offert:

- une calculatrice
- Un dictionnaire Anglais Français
- Quelques livres



Départ en retraite



- Marie-Thérèse Tyberghein, qui travaillait pour la commune depuis 38 ans, auprès des enfants est partie en retraite le 01/06/2021.
- Maryse Luysen, chargée de l'accueil téléphonique et physique en mairie depuis 26 ans est partie en retraite le 01/07/2021

Le 09/07/2021, Mr le maire, et les membres du conseil municipal donnaient une réception à la salle des fêtes de Killem, en l'honneur du départ à la retraite des deux agents.

Bornes de propretés canines



Depuis le 02 août 2021 des bornes de propreté canine sont à disposition des propriétaires de chiens.

Elles sont situées:

- Chemin piétonnier qui longe le terrain de football
- Devant l'école primaire
- Chemin piétonnier des anciens combattants
- Rue des platanes

Ce que dit la loi: L'amende pour déjection canine est fixée à 35 euros le plus souvent, mais les communes sont libres de modifier le montant par arrêté municipal.

Les crottes de vos animaux ne vous rapportent rien, mais elles peuvent vous coûter cher

Nettoyons la nature



Le vendredi 24 septembre 2021, les élèves de l'école maternelle et élémentaire ont participé à l'action

« nettoyons la nature »

5Kg 300 pour les CM2

2Kg pour les CM1

11Kg 300 pour les CE2

2Kg 600 pour les CE1

21Kg200

Merci aux élèves pour leur participation à la propreté de notre commune

Concours des maisons fleuries



Le samedi 23 octobre 2021 a eu lieu, à la salle Schipman, la remise des prix aux lauréats qui ont participé au concours des maisons et fermes fleuries.

Les membres du jury ont souligné le travail remarquable des inscrits qui concourent à la beauté du village.

Tous reçoivent des cadeaux pour les récompenser de leur engagement.

Vous serez tous les bienvenus pour participer au concours des maisons fleuries 2022 par votre inscription en mairie afin de partager ce moment de convivialité lors de la distribution des cadeaux.

Catégorie maison-jardin

1ère Chantal DESWARTE
2ème Marie-Pascale SPECIALE
3ème Marie-Noëlle DESWARTE
Régine DECLUNDER

Catégorie jardinet

1ère Marie-Noëlle BEHAGUE
2ème Mireille SIX
3ème Nicolas MORNAVE

Catégorie ferme

1ère Françoise DESWARTE
2ème Isabelle SCHIPMAN
3ème Christiane VANHAECKE

Le concours des paysages fleuris

Chaque année, la CCHF (**C**ommunauté de **C**ommunes des **H**auts de **F**landre) organise un concours des paysages fleuris, cette année le thème est « Agriculture et élevages ».

Grâce au soutien de la municipalité et la motivation des employés communaux, la commune de Killem participe à ce concours.

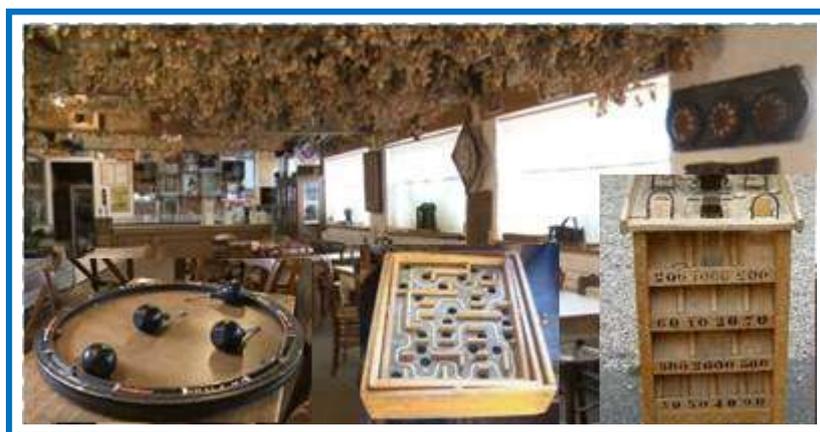


La remise des prix du concours de fleurissement de la CCHF a eu lieu le vendredi 29 octobre 2021 à la salle multi-activités rue des fleurs à Bierne.

Killem a été retenu parmi les 5 communes de plus de 1000 habitants.

Ce classement nous a permis de recevoir de nombreuses plantes vivaces qui viendront compléter nos massifs déjà bien fournis.

L'année prochaine le thème sera
« Jeux et traditions en Flandre »



La Saint-Martin

Le 10 novembre 2021, Saint-Martin, son âne Gaspard et les enfants de Killeem ont été ravis de se retrouver dans les rues du village et à la salle Schipman. Les enfants ont manifesté leur joie de pouvoir faire des photos sur l'âne et aux côtés de Saint-Martin. Tout le monde a pu marcher dans les rues de Killeem dans une ambiance festive grâce au son des musiciens.



Les enfants ont confectionné de magnifiques betteraves et de superbes lanternes. Le jury a eu beaucoup de mal à les départager. Ils ont reçu en récompense de nombreux cadeaux offerts par les commerçants, les entreprises de Killeem et la commune. Tout le monde a hâte de se revoir l'année prochaine en espérant que le Comité des fêtes nous fasse passer un moment aussi agréable que cette année.

Devoir de mémoire



L'armistice de la première guerre mondiale signé entre les alliés et l'Allemagne est commémoré en France le 11 novembre. La transmission de la mémoire est l'une des missions de l'école.

Dans le cadre d'un projet pédagogique, les élèves de CM2 ont participé au concours « *Devoir de mémoire* ».

Il s'agissait de s'intéresser à un combattant de la guerre 1914-1918 et de réaliser un support rendant hommage à ce soldat. Quatre d'entre eux ont lu le récit d'un proche, acteur de cette première guerre mondiale. Ils ont été récompensés par la remise d'un livre et de friandises.

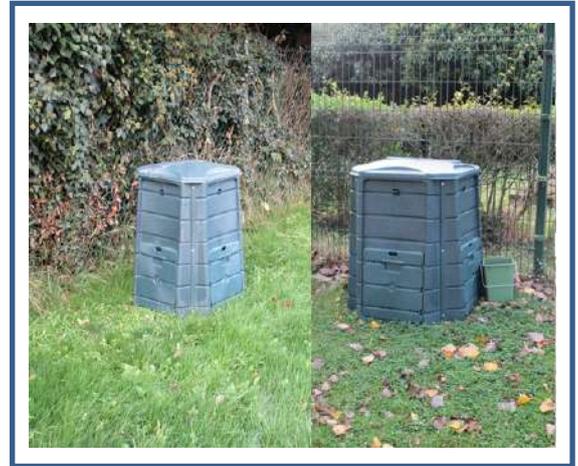
Composteurs à l'école

«Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme»

Antoine Lavoisier

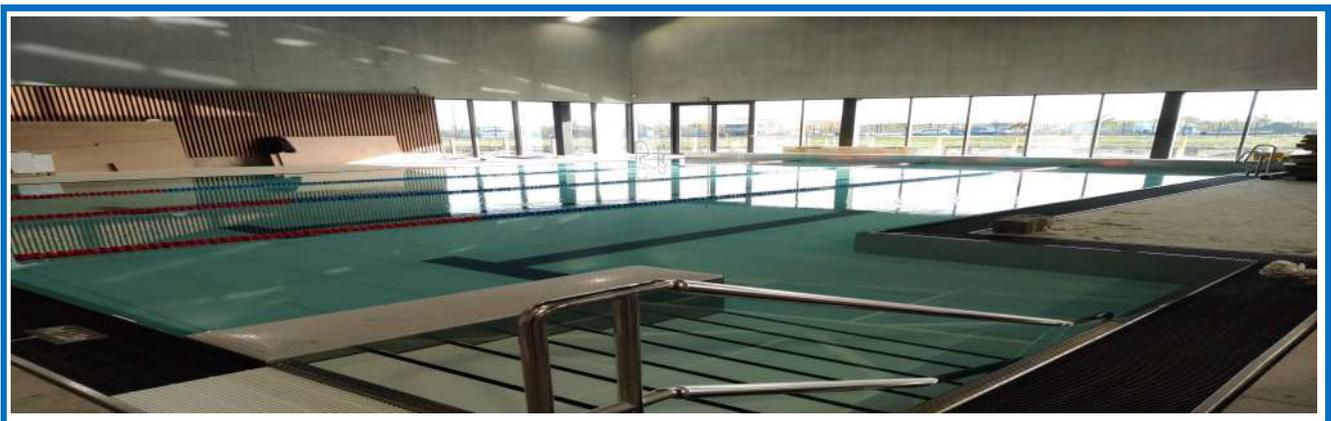
2 composteurs ont été installés à l'école primaire

La directrice avait demandé un composteur pour sensibiliser les enfants à bien trier les déchets, car dans les classes il y a différentes poubelles et comme dans la semaine la cantine donne un fruit à la récréation, les enfants déposent leurs déchets dans le composteur.



L'école est par définition un lieu d'apprentissage. Qu'y-a-t-il de plus motivant pour les élèves que de s'engager collectivement dans un projet et d'y participer. Notre rôle est de former les élèves d'aujourd'hui pour qu'ils deviennent des éco-citoyens avec des responsabilités à l'égard de l'environnement.

« Lineo » le centre aquatique de la CCHF



Lineo, le centre aquatique de la CCHF implanté à Wormhout, est doté d'un bassin sportif de 8 couloirs de 25 mètres et d'un bassin d'activités de 150 mètres carrés. La Région a octroyé une subvention de 2 millions d'euros dans le cadre du programme « Savoir nager ».

Les séances de natation et le transport des élèves de Killeme seront financés par l'intercommunalité.

L'apprentissage devrait débuter au 2ème trimestre 2022.

Une aire de jeux au centre de la commune



L'aire de jeux est idéale pour développer la motricité, l'agilité, la dextérité d'un enfant.

Les enfants se sociabilisent, apprennent à échanger, à partager, à jouer ensemble.

L'équipe municipale avait ce projet en tête depuis longtemps, pour apporter un moyen de distraction après l'arrivée massive d'une jeune population au sein du village.

La réalisation de ce projet, dont le financement s'élève à 75 096€ TTC , a pu se concrétiser grâce aux subventions:



⇒ Subvention du conseil départemental A.D.V.B 31 290€
(Aide Départementale aux Villages et Bourgs).



⇒ Subvention de la région, Fonds Spécial de Relance et de Solidarité avec les Territoires. 18 774€



⇒ Financement de la commune 25 032€

Située entre l'ancien presbytère et la rue Mickeystraete, l'aire de jeux, de 140 mètres carrés, est ouverte depuis le 18/10/2021, aux enfants placés sous la surveillance d'un adulte accompagnateur.

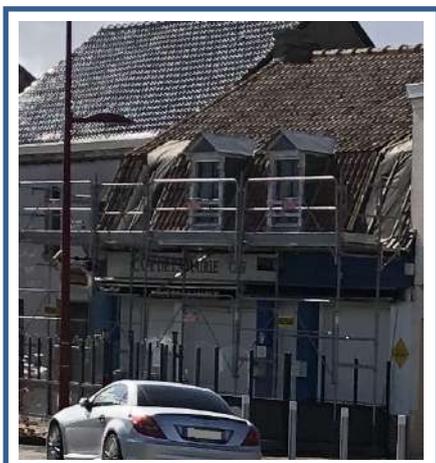
Grâce à sa dalle amortissante , les enfants pourront s'amuser en toute sérénité.



Règle de sécurité: ne laissez jamais un enfant évoluer sur une aire de jeux sans surveillance

Aménagement des bâtiments de la commune

La commune a réalisé des aménagements sur certains de ses bâtiments.



Mise aux normes PMR (1) de l'accès des toilettes au stade
pour un montant de 7883,33€ TTC.

⇒ Subvention A.D.V.B (2)		3284,72€
⇒ Subvention D.E.T.R. (3)		1970,83€
⇒ Financement de la commune		2627,78€

Création d'une extension pour un toilette handicapé à la salle Schipman
pour un montant de 24697,95€ TTC.

	⇒ Subvention A.D.V.B (2)	10540,13€
	⇒ Subvention D.E.T.R. (3)	6324,08€
	⇒ Financement de la commune	7833,74€

Remplacements des Fenêtres au café de la mairie
pour un montant de 27294,73€ TTC.

	⇒ Subvention D.E.T.R. (3)	7761,53€
	⇒ Financement de la commune	19533,20€

Mise aux normes PMR (1) au café de la mairie
pour un montant de 15787,58€ TTC.

⇒ Subvention A.D.V.B (2)	6745,91€
⇒ Subvention D.E.T.R. (3)	3418,89€
⇒ Financement de la commune	5622,78€



- (1) PMR: **P**ersonne à **M**obilité **R**éduite
- (2) ADVB: **A**ide **D**épartementale aux **V**illages et aux **B**ourgs .
- (3) DETR: **D**otation d'**É**quipement des **T**erritoires **R**uraux

Association Football



AS Rexpoëde, le Hondschoote FC et le FC Killem se sont rejoints dans une entente pour nos catégories jeunes et ainsi créer un pôle jeune au cœur des Flandres...

avec un encadrement et des infrastructures plus importants afin de satisfaire tous nos jeunes au sein de nos clubs et ainsi pouvoir garder et former nos propres futurs séniors d'ici 4 à 5 ans...

Le Covid-19 5ème vague

Depuis le 27 novembre 2021, le rappel vaccinal est ouvert à tous les adultes.

- ⇒ Pour les personnes vaccinées avec le vaccin (Pfizer-BioNTech, Moderna ou AstraZeneca), le rappel doit être administré 5 mois après la dernière injection, elles devront avoir reçu leur dose de rappel 7 mois maximum après leur primo-vaccination complète pour disposer d'un passe sanitaire valide.
- ⇒ Pour les personnes vaccinées avec le vaccin Janssen, le rappel doit être administré 4 semaines après l'injection unique, elles devront avoir reçu leur dose de rappel deux mois maximum après l'injection de leur mono dose pour disposer d'un passe sanitaire valide.
- ⇒ Pour les personnes non-vaccinées, la validité d'un test PCR est de 24 heures.



Mme Delphine BOMPARD, infirmière de Killem, est à votre disposition pour effectuer vos tests et injections vaccinales.

ETAT CIVIL de l'année 2021

Naissances

18 janvier 2021	EECKEMAN Lina, Thérèse, Laurence
30 janvier 2021	GRISOLET Elizio, Benjamin, Anthony
07 février 2021	ANDRIES Timothé, Arthur, Aristide, Corneil
30 avril 2021	PLOUVIER Ayden
01 juin 2021	DEMOTIER Myia, Maëva
18 juin 2021	CARTON Ella
20 juin 2021	RACOLLIER Nino, Jason, Cyril
30 juin 2021	GEERART Timéo, Grégory, Alexis
02 juillet 2021	GROUX Lyam, Mathéo, Jonhatan
09 juillet 2021	MIXE Adèle, Joséphine, Sylvaine
03 août 2021	BOGAERT Linoa, Christine, Jeannine
05 août 2021	SMEE Lyah, Monique, Jessica
06 août 2021	FARDEL Rachel, Fabienne, Catherine
27 août 2021	DEZITTER Annelia, Myriam, Christelle
28 octobre 2021	TEUF Oscar, Patrick, André
07 novembre 2021	BEGHIN Charly, Pierre, Louis

Mariages

27 mars 2021	DECOOL François et BERTELOOT Véronique
21 août 2021	SOUILLIAERT Benjamin et THIENPONT Ludivine
04 septembre 2021	KOCKENPOO Anthony et THIENPONT Vanessa
25 septembre 2021	CLERCQ Sébastien et MAIRIE Fanny
23 octobre 2021	LORIO Laurent et VANSTAVEL Jessica
31 octobre 2021	CAPELLI Jordan et BLANCKAERT Inès

Décès

24 janvier 2021	87 ans	Joël BLANCKAERT
04 mars 2021	63 ans	Christian COURBOT
14 mai 2021	68 ans	Christian DENAEYER
30 juillet 2021	83 ans	Josiane POREYE née LEMOYNE
02 septembre 2021	89 ans	Fernande DEHERRIPON née VAN EECKE

Colis des aînés



Face à la situation sanitaire actuelle et afin de protéger nos aînés, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de Killeem a fait le choix d'annuler le traditionnel banquet des aînés habituellement organisé le jeudi de l'ascension.

Pour garder une pensée pour ses aînés, il a souhaité conserver le colis qui leur est offert chaque année et d'en améliorer son contenu.

Les membres du CCAS et du conseil municipal se sont mobilisés pour assurer la distribution à tous les habitants de la commune âgés de 65 ans et plus.

Prochaines manifestations

- ⇒ Dimanche 9 janvier 2022 à 11 heures les vœux de Mr le maire
- ⇒ Samedi 19 et dimanche 20 février 2022 rallye automobile du pays du lin
- ⇒ Dimanche 10 avril 2022 élection présidentielle 1er tour
- ⇒ Samedi 16 avril 2022 cortège carnavalesque
- ⇒ Lundi de Pâques 18 avril 2022 chasse aux œufs
- ⇒ Dimanche 24 avril 2020 élection présidentielle 2ème tour
- ⇒ Dimanche 05 juin 2022 ducasse de la Pentecôte
- ⇒ Lundi 06 juin 2022 Brocante

Comité de rédaction :

JL Vanbaelinghem, la commission communication

et les secrétaires de mairie.